

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 21 FEV. 2014

Cab MT/PAS/CL/mercure D.14-1116

Note à l'attention de
Monsieur Pierre Boissier
Chef de l'Inspection générale des affaires sociales

Objet : Evaluation de la politique publique de promotion des médicaments génériques dans le cadre de la modernisation de l'action publique

Le développement du marché des génériques en France depuis le début des années 2000 a reposé notamment sur le droit de substitution accordé aux pharmaciens, doublé d'incitations financières. Récemment, les incitations ont été étendues aux prescripteurs de ville et des actions ont été entreprises vis-à-vis des patients. Toutefois, les comparaisons internationales mettent en lumière un moindre développement du marché générique en France, lié notamment à une propension française à consommer des médicaments récents, encore brevetés et plus onéreux.

L'enjeu de la mission sur la promotion des médicaments génériques, lancée dans le cadre de la modernisation de l'action publique, est de développer le marché du générique en France, en définissant des actions, d'une part à destination des prescripteurs, tant en ville qu'à l'hôpital, afin de développer la prescription dans le répertoire, et, d'autre part, à destination des patients, afin d'améliorer la confiance dans le médicament générique. La fiche de cadrage jointe détaille les objectifs de cette évaluation de politique publique.

Aussi, je souhaite que l'Inspection générale des affaires sociales assure une mission d'appui auprès de la direction de la sécurité sociale afin de renforcer le pilotage de ces travaux, qui doivent prendre en compte les impératifs de maîtrise de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie et la mise en œuvre du chantier de la stratégie nationale de santé sur le bon usage du médicament.

Cette mission s'appuiera sur les services du ministère concernés. Les travaux devront permettre une évolution des dispositifs incitatifs dès le second semestre 2014. Aussi, les principales orientations proposées devront être présentées dès le mois d'avril et les propositions détaillées fin mai.



Marisol TOURAINE